



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE STALWART



Réserve nationale de faune de Stalwart

Pourquoi la réserve de Stalwart est-elle si particulière?

Située à l'ouest du lac de la Dernière-Montagne en Saskatchewan, la réserve nationale de faune (RNF) de Stalwart compte plus de 1 525 hectares d'habitats humides et de prairies légèrement vallonnées. Ses 600 hectares de milieux humides sont une halte migratoire et une aire de reproduction importantes pour la faune des marais, particulièrement pour la sauvagine et les oiseaux de rivage; d'ailleurs, plus de 115 espèces d'oiseaux y ont été observées. Elle a été créée en 1969. Environnement et Changement climatique Canada a établi un partenariat avec Canards Illimités Canada pour la gestion des niveaux d'eau dans le complexe de milieux humides.

La RNF de Stalwart procure :

- une aire de repos et d'alimentation durant la migration pour la sauvagine comme le **Cygne siffleur** et les oiseaux de rivage comme les **bécassins**;

- un excellent habitat de reproduction pour des espèces qui dépendent des milieux humides, comme les **canards**, les **oies**, les **sternes**, les **râles**, les **grèbes**, la **Foulque d'Amérique** et le **Troglodyte des marais**;
- un habitat propice à la nidification de nombreux oiseaux chanteurs des prairies sèches;
- un habitat de qualité pour les amphibiens, notamment pour la **salamandre tigrée de l'Ouest**.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada?

Environnement et Changement climatique Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres

populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Stalwart?

L'accès à la RNF de Stalwart est permis pour pratiquer des activités comme l'observation d'oiseaux, la photographie ou l'observation de la nature. Il est permis d'y pratiquer la chasse, la pêche et le trappage, du moment que les conditions et les règlements provinciaux et fédéraux sont respectés. Il suffit de communiquer avec le bureau régional d'Environnement et Changement climatique Canada pour obtenir davantage de renseignements sur l'accès à la RNF de Stalwart et l'obtention des permis nécessaires.



Cynges siffleurs lors de la migration



Sarcelle à ailes bleues

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement et Changement climatique Canada
Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
115 Perimeter Road
Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X4
1-800-668-6767
ec.enviroinfo.ec@canada.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa

Où est la réserve de Stalwart?



ISBN : 978-0-660-21691-1
N° de cat. : CW66-369/2014F-PDF
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.
Photos : © Environnement et Changement climatique Canada
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2017

